

EM!

En Marche ! 22 FÉVRIER 2017

**- Restitution des ateliers
du plan de transformation.**

je marche



Les ateliers du plan de transformation



3 000 ATELIERS

Depuis le mois de décembre 2016, partout sur le territoire 30 000 personnes ont participé à plus de 3 000 ateliers du plan de transformation. L'éducation, le

travail, la santé, l'Europe, la solidarité, la vie démocratique et l'environnement : au total sept thématiques ont été couvertes.

3 000 ateliers, c'est d'abord 3 000 moments de débats et d'échanges qui ont permis d'enrichir le projet d'Emmanuel Macron. Ce sont des idées concrètes qui ont déjà été reprises, comme la diminution d'élèves par classe dans les zones prioritaires ou la mise en place du médicament à l'unité. Ce sont aussi des orientations partagées comme le renforcement des droits à la formation professionnelle des chômeurs, la révolution de la prévention ou la refondation de l'engagement citoyen.

Ces 3 000 ateliers sont ensuite la preuve qu'à En Marche ! nous valorisons l'intelligence collective. Car notre approche a privilégié le dialogue raisonné aux contributions individuelles, favorisant ainsi les échanges et la prise en compte des idées. Cette méthode a permis la remontée d'idées de grande qualité et cohérentes avec nos valeurs.

Ces 3 000 ateliers sont enfin le signe que notre pays aime le débat d'idées et que les citoyens souhaitent être plus étroitement associés à l'élaboration des lois. Près de 35% des comités locaux ont souhaité qu'après l'élection, En Marche ! continue à organiser des ateliers citoyens pour proposer de nouvelles idées qui seraient ensuite traduites en politiques publiques par les élus.

Ce document constitue la restitution du travail des comités locaux dans le cadre des ateliers du plan de transformation. Pour tous ces échanges, pour votre mobilisation, nous vous disons :

MERCI !

L'ÉLABORATION DU PROJET

LE TRAVAIL DES
GROUPES D'EXPERTS

400 experts

LES ATELIERS DU PLAN
DE TRANSFORMATION

7 thématiques – 3 000 ateliers
– 30 000 participants

LE PROJET

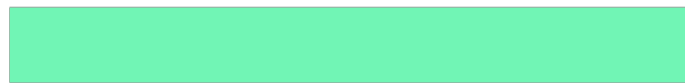
Le 2 mars 2017

Éducation

Les questions fermées

Laquelle de ces orientations est pour vous prioritaire ?

Réformer l'orientation avant le bac et valoriser l'apprentissage



57%

Permettre aux enseignants d'expérimenter des nouvelles méthodes



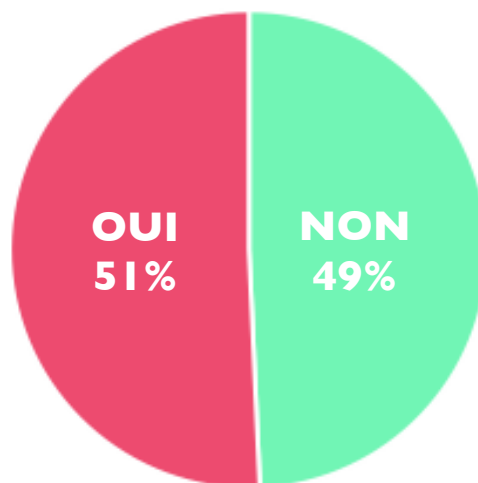
34%

Différencier le salaire des enseignants selon le lieu où ils enseignent



9%

Êtes-vous d'accord pour mettre fin au principe de quasi-gratuité de l'université et faire contribuer ceux qui ont le plus de moyens financiers ?



Les questions ouvertes

Quelle recommandation souhaiteriez-vous porter pour améliorer l'une de ces orientations ?

> **Améliorer l'orientation et valoriser les filières professionnelles (35% des réponses apportées)**

Les comités locaux souhaitent « favoriser les partenariats avec le monde de l'entreprise », notamment à l'échelle régionale, de façon à sensibiliser les élèves aux métiers de l'entreprise dès le collège. Dans le même temps, l'orientation doit être améliorée tout au long du parcours scolaire, notamment à la fin du collège vers le secondaire ou les filières professionnelles, et ce grâce à une meilleure formation des professeurs ou à l'intervention de professionnels dans les établissements. L'apprentissage doit enfin être renforcé et revalorisé aux yeux du monde éducatif.

> **Augmenter la rémunération des enseignants (10% des réponses apportées).**

Les comités locaux expriment leur volonté de revaloriser « le statut et l'image des enseignants » et formulent plusieurs propositions en ce sens. Ils suggèrent notamment de « différencier le salaire des enseignants » selon plusieurs critères : (i) « le lieu où ils enseignent », afin que ceux qui « s'investissent dans les zones difficiles » soient récompensés ; (ii) leur « compétence », qui pourrait être évaluée « en fonction des résultats des enfants à la fin de l'année scolaire ». Les comités locaux souhaitent également que soient mis en place des dispositifs pour inciter les professeurs « ayant le plus d'expérience » à enseigner dans les établissements classés en ZEP.

> **Donner plus d'autonomie aux équipes pédagogiques (10% des réponses apportées).**

Les comités locaux suggèrent de « faire confiance aux enseignants sur le terrain et leur laisser plus d'autonomie ». Les chefs d'établissement doivent aussi bénéficier de davantage d'autonomie : il faudrait laisser « chaque directeur superviser les méthodes de ses professeurs ». Tout cela devrait permettre « d'expérimenter de nouvelles méthodes » (Montessori, Céline Alvarez, Freinet, etc.) et de « promouvoir l'innovation pédagogique » avec notamment une plus grande utilisation des nouveaux outils numériques.

> **Centrer les programmes sur les fondamentaux (10% des réponses apportées).**

Certains comités locaux souhaitent que l'école « se concentre sur l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) », quitte à « alléger les programmes ». Outre une meilleure acquisition des matières fondamentales (français, mathématiques, langues étrangères, etc.), le cœur de l'enseignement doit promouvoir des savoir-être tels que le « vivre en groupe » ou le « vivre en société ».

Quelle autre solution concrète seriez-vous prêt(e) à défendre ?

- > **Centrer les programmes sur les savoir-faire et savoir-être fondamentaux et limiter le nombre d'élèves par classe (15% des réponses apportées).**

L'apprentissage des enseignements fondamentaux (mathématiques et français mais également langues vivantes, etc.) constitue pour les comités locaux, une priorité. Il est suggéré de « réformer les programmes scolaires », les « simplifier », notamment à l'école primaire et au collège. Dans le même temps, plusieurs comités locaux suggèrent de limiter le nombre d'élèves par classe de façon à « créer des classes de 15 élèves maximum ». Cette diminution devrait cibler en priorité la maternelle, le primaire et les quartiers classés en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

- > **Améliorer le processus de recrutement et la formation initiale et continue des enseignants (10% des réponses apportées).**

Les comités locaux suggèrent de « rénover » les modalités de recrutement du corps enseignant, en ne se focalisant pas seulement sur « les compétences académiques », mais aussi « sur les aptitudes professionnelles ». Ainsi, il est proposé d'élargir le recrutement des enseignants « aux professionnels expérimentés » ainsi qu'à des personnes de la société civile. Outre les connaissances sur la matière enseignée, il est suggéré d'évaluer les enseignants sur leurs aptitudes « d'animation » et de « gestion de groupes ». Enfin, la formation initiale des enseignants devrait être renouvelée en incluant davantage de pédagogie et « la formation continue devrait être obligatoire ».

- > **Rapprocher l'enseignement du monde du travail (10% des réponses apportées).**

Il s'agit de réformer l'enseignement « pour le rapprocher du monde du travail » via (i) la mise en place de stages obligatoires au lycée, (ii) l'intervention dans les classes de citoyens venant du monde de l'entreprise « pour présenter un métier » et (iii) la valorisation du travail manuel et de l'apprentissage.

- > **Réformer les rythmes scolaires (5% des réponses apportées).**

Certains comités locaux proposent de « revenir sur la réforme des rythmes scolaires ». Les enfants passeraient « trop de temps à l'école pour des résultats en baisse ». « Les nouveaux rythmes fatiguent les enfants » et « ne collent pas avec le quotidien des parents ». Plusieurs comités proposent ainsi « de diminuer les vacances » quand d'autres suggèrent de mettre en place « des rythmes plus flexibles qui prennent davantage en compte les activités extra-scolaires des enfants ».

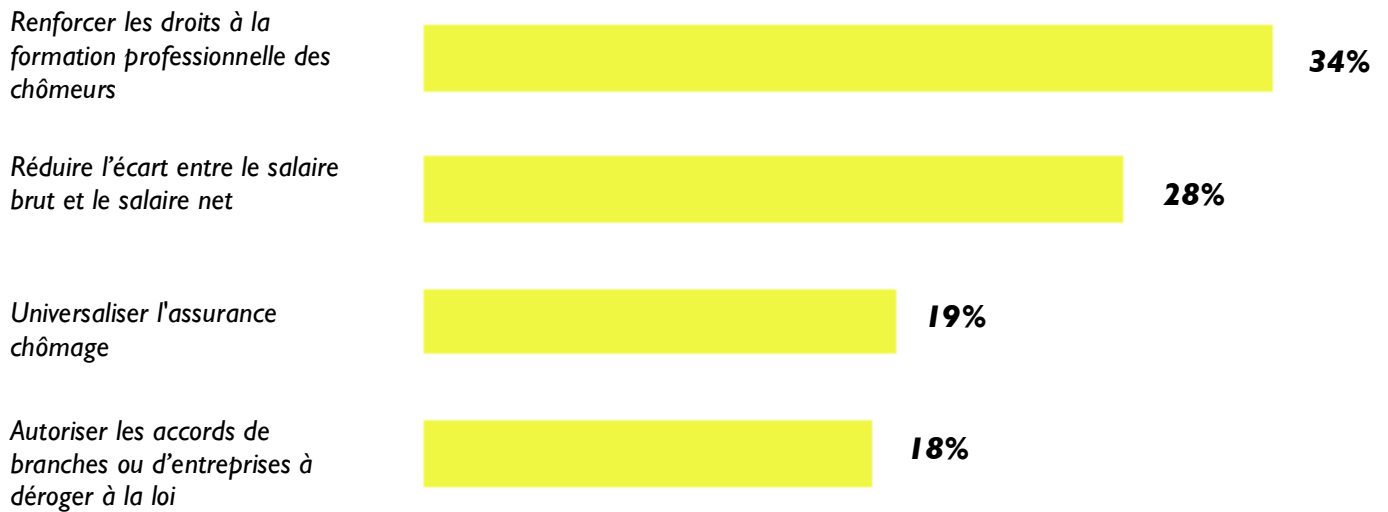
- > **Enfin, certaines des orientations déjà suggérées dans la fiche thématique ont aussi été reprises par les comités locaux :**

- Donner plus d'autonomie aux équipes pédagogiques et favoriser des méthodes alternatives d'enseignement (15% des réponses apportées)
- Améliorer l'orientation des élèves (10% des réponses apportées)
- Revaloriser la rémunération des enseignants (5% des réponses apportées)

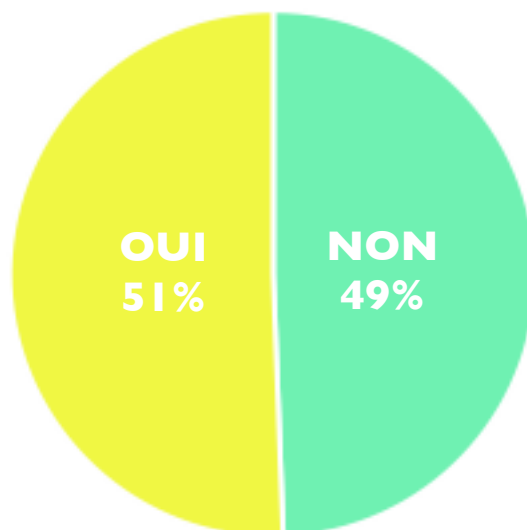
Travail

Les questions fermées

Laquelle de ces orientations est pour vous prioritaire ?



Seriez-vous prêt(e) à défendre l'idée de l'adhésion obligatoire à un syndicat afin d'améliorer la qualité du dialogue social ?



Les questions ouvertes

Quelle recommandation souhaiteriez-vous porter pour améliorer l'une de ces orientations ?

> **« Revoir le financement et l'organisation de la formation professionnelle continue » (40% des réponses apportées).**

Les comités locaux souhaitent une réelle refonte de ce système, tant pour l'offre à destination des salariés que des demandeurs d'emploi. Les principaux enjeux cités sont : « l'employabilité », « la mobilité », l'adaptation aux « mutations technologiques » et le besoin de « formations [réellement] qualifiantes » « liées aux besoins des entreprises ». Un comité suggère ainsi que les « formations professionnelles [soient] davantage fondées sur les exigences des métiers et filières professionnelles ». Plusieurs axes d'amélioration sont ainsi proposés :

- Adapter l'offre des « formations continues en fonction des besoins [du marché] et de l'évolution des métiers » dans le but de favoriser les reconversions et la mobilité. Un comité indique ainsi que « le budget formation devrait être utilisé en priorité là où il y a des emplois à pourvoir. S'il y a un besoin de chaudronniers, nous devons former davantage de chaudronniers. Les budgets formation semblent parfois dilapidés par les grandes entreprises ».
- « Proposer des formations sur la base de bilans de compétences ». Ces bilans pourraient avoir lieu plusieurs fois par an, notamment pour les employés de TPE.
- « Rendre le système plus lisible et transparent. Pour un comité notamment, le renforcement des droits à la formation professionnelle des chômeurs nécessite la mise en place de certains garde-fous : « (i) établir un audit de la qualité des formations, (ii) évaluer la valeur ajoutée d'une formation et de ses effets concrets, (iii) publier les résultats de cette évaluation afin de permettre aux chômeurs de choisir clairement une formation qui favorise réellement le retour à l'emploi ou assure la montée en compétence ou permette la reconversion professionnelle et (iv) délivrer des agréments aux formateurs reconnus par l'Etat. »
- « Redonner la gestion de la formation professionnelle à l'Etat ».

> **« Revoir le rôle et la représentativité des syndicats » (15% des réponses apportées).**

Les comités locaux expriment leur souci « d'améliorer la représentativité » en entreprise et le besoin de « création de comités de dialogue » pour assurer un dialogue constant. Ils proposent par exemple de :

- « Redéfinir les rôles et les compétences des représentants des salariés », en leur proposant également des formations régulières, nécessaires pour la bonne conduite de leurs missions.
- « Élargir la base syndicale ».
- Favoriser les contextes de concertation, même avec des acteurs extérieurs, et notamment les collectivités.

> **« Baisser les charges et rééquilibrer les salaires » (15 % des réponses apportées).**

Les comités locaux ayant réalisé l'atelier s'accordent sur :

- Un « rééquilibrage des charges », pour notamment donner plus de flexibilité aux entreprises, mais « avec des barèmes précis »
- Une « réduction significative des écarts entre salaires brut et net »
- Une simplification du code du travail

> **« Universaliser l'assurance-chômage » (5% des réponses apportées).**

Car cela « va donner de la fluidité au marché du travail et rééquilibrer le pouvoir de négociation individuel. »

Quelle autre solution concrète seriez-vous prêt(e) à défendre ?

> **« Réformer le code du travail » (40% des réponses apportées).**

Les comités locaux ont relevé quatre aspects sur lesquels ils estiment que des améliorations peuvent être apportées :

- Certains comités appellent à une « simplification du contrat de travail », voire même la « création d'un contrat unique, pour que tous aient les mêmes droits ». Un assouplissement du CDI serait ainsi nécessaire, avec une réévaluation du contrat proposée « tous les 6 mois ». D'autres comités souhaiteraient toutefois que les contrats courts soient maintenus, mais avec une « majoration précarité ».
- D'autres comités proposent que soient « simplifi[ées] les conditions d'embauche », notamment pour les TPE et artisans, et que « la rupture conventionnelle [soit facilitée, car elle] est trop compliquée ».
- D'autres comités s'accordent sur la nécessité de réduire les écarts entre le salaire net et le salaire brut. On observe toutefois une divergence entre ceux qui souhaitent « uniformiser les charges sociales » pour tous, et ceux qui préconisent de les « rendre progressives ».
- Autoriser les accords de branches ou d'entreprises à déroger à la loi. Si les comités se montrent favorables à de tels accords, ils ne peuvent être mis en œuvre que si des « garde-fous sont instaurés pour éviter les dérives » : (i) renforcer le dialogue social et (ii) « fixer un cadre réglementaire sur les conditions et les limites des négociations envisagées tant pour les branches que pour les entreprises ».

> **Procéder à une refonte du rôle des syndicats (15% des réponses apportées).**

Pour certains comités locaux, les organisations syndicales gagneraient à être « moins politisées ». Pour ce faire, il conviendrait d'instaurer « une véritable démocratie interne et des procédures de décentralisation des décisions afin de prendre des positions plus pragmatiques liées aux situations de terrain. »

Plus encore, les comités suggèrent de « revitaliser les organisations syndicales » et de permettre aux représentants des employés de participer plus activement « à la gouvernance des entreprises ». En somme, il faut « faire émerger des nouveaux syndicats, représentatifs des salariés qui fassent que chacun puisse y trouver son identité ».

> **Mieux accompagner les salariés à temps partiel (10% des réponses apportées).**

Pour lutter contre la « précarité » des salariés à temps partiel, les comités locaux souhaiteraient que soient mises en place des aides spécifiques à leur égard, telles qu'une « cotisation à temps plein pour les retraites et le chômage ».

> **Moderniser la formation des chômeurs (10% des réponses apportées).**

Les leviers proposés pour développer « l'employabilité » :

- Moderniser les outils de formation, en lien avec le numérique
- Rapprocher les universités de la formation des chômeurs
- Proposer des formations par alternance

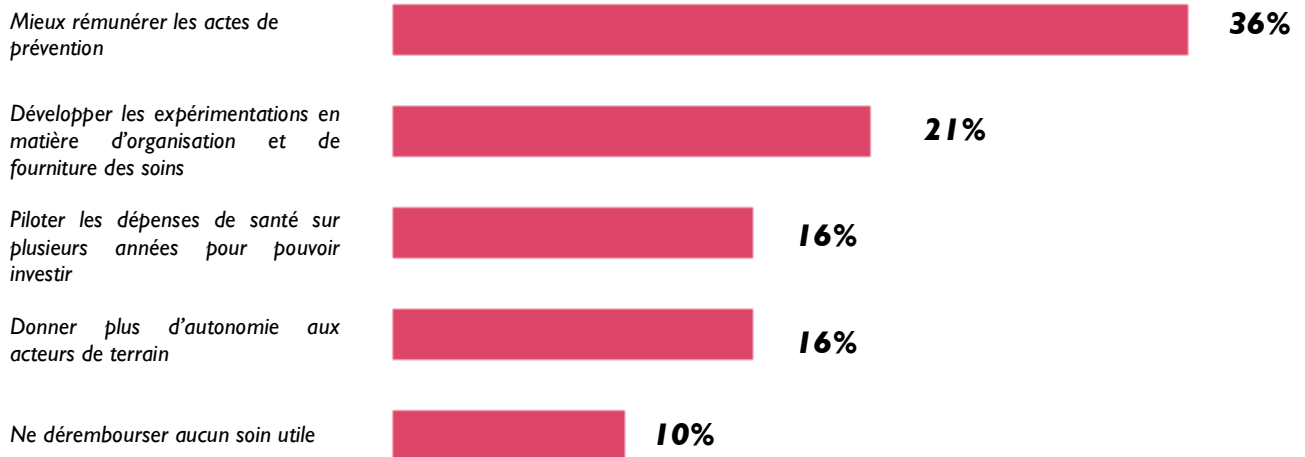
> **Mieux valoriser le travail (10% des réponses apportées).**

Les comités locaux ont fait part de la nécessité d'améliorer la « reconnaissance du travail ». Il faut notamment trouver un moyen de « valoriser davantage certains métiers humbles, peu gratifiants » ou encore de « valoriser des relations de travail plus horizontales et moins verticales ».

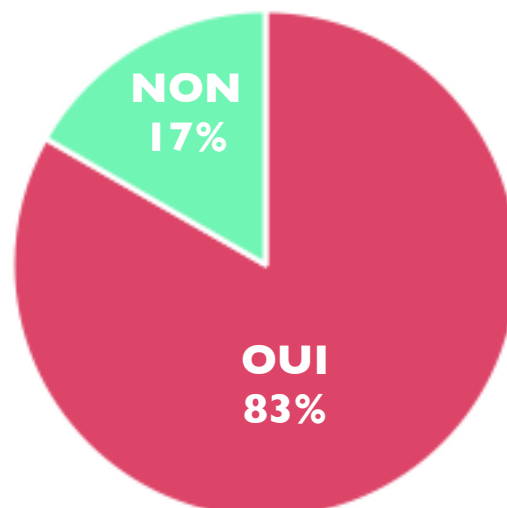
Santé

Les questions fermées

Laquelle de ces orientations est pour vous prioritaire ?



Pensez-vous que ces propositions répondent à des vrais problèmes ?



Les questions ouvertes

À quels problèmes pensez-vous que ces propositions répondent ?

> **« Le renforcement de la prévention » (35% des réponses apportées).**

Les comités locaux font le constat de nombreux « mauvais usages », « abus » et d'un « manque d'information » des Français dans le domaine de la santé. Il semble donc essentiel de « responsabiliser nos concitoyens face au système de santé » via des actes de prévention. Par ce biais, nous parviendrons à « minimiser les coûts » - car les « maladies seront soignées dès le début » - et nous « éviterons la propagation » des épidémies.

Les comités locaux invitent également à formuler des propositions pour que davantage d'actions de prévention aient lieu en milieu scolaire et au travail. À l'école, il conviendrait de pallier le « problème d'information » avec des interventions sur la « diététique, la santé, les premiers secours ». En entreprise, il faudrait organiser des « visites annuelles obligatoires avec le médecin du travail ».

> **La lutte contre les déserts médicaux (30% des réponses apportées).**

Les comités locaux font également de la lutte contre les déserts médicaux une priorité. Ils proposent ainsi « d'inciter les jeunes médecins à s'y rendre » et de « donner plus d'autonomie aux acteurs de terrain ». Cette plus grande autonomie devra permettre d'organiser et « gérer les services en fonction des situations » rencontrées quotidiennement. Elle favorisera aussi les « expérimentations » et pourra permettre de « déléguer certains actes à d'autres professions (infirmières, pharmaciens, etc.) ».

> **L'amélioration du « pilotage les dépenses » (15% des réponses apportées).**

Pour les comités locaux, les orientations esquissées dans la fiche permettront de mieux piloter les dépenses de la sécurité sociale. Ils souscrivent ainsi à l'idée de mettre en place un « plan pluriannuel de financement » afin d'avoir « une vision des investissements sur le long terme ». Cette vision sur le temps long est d'ailleurs « indissociable des actions de prévention ».

Ces propositions sont-elles à la hauteur de ce que vous attendez d'En Marche en termes de santé ? Si non, pourquoi ?

Si une majorité de comités locaux partage les premières orientations présentées dans la fiche de travail (accessible en suivant ce lien : <http://bit.ly/fiche-santé>), certains d'entre eux (c.30%) ont indiqué avoir besoin de davantage de précisions. À l'occasion de son meeting de Nevers le 06 janvier dernier, Emmanuel Macron a pu répondre à certaines des questions posées par les comités locaux. (Retrouvez la fiche des mesures sur la santé annoncées lors de ce meeting en suivant ce lien : <https://bit.ly/fichesyntèse-santé>).

Une minorité de comités (20%) signale que d'autres enjeux mériteraient d'être mis en avant :

- *Sur le métier de médecin.* Certains comités proposent de « revaloriser la profession de généraliste » et faire que cette voie continue d'attirer les étudiants ; de « libéraliser l'implantation des médecins » et de mettre fin au « numerus clausus » pour lutter contre les déserts médicaux ou encore de « revoir le système de rémunération des médecins ». L'idée « d'une formation continue des professionnels de santé dont les médecins, qui serait gérée par l'Etat et destinée à améliorer l'apprentissage des actes de prévention » a également été proposée.
- *Sur l'organisation des hôpitaux.* D'autres comités suggèrent d'abord de « revoir l'organisation (budget et temps de travail) des hôpitaux. Constatant que la « fonction publique hospitalière est de plus en plus négligée », ils appellent à des mesures permettant une « meilleure formation et de meilleurs équipements » pour améliorer les conditions de travail des professionnels, « décharger les urgences » et « améliorer leur motivation. »
- *Sur le numérique.* Les comités suggèrent enfin de favoriser la transition numérique du secteur de la santé en faisant la promotion des dossiers numérisés, des sites d'information en ligne, etc.
- *Sur les transferts de compétences.* Il pourrait être envisagé de créer davantage de « passerelles entre les professions », d'améliorer la communication entre eux et de « s'appuyer davantage sur les infirmiers. »
- *Sur la transparence (5% des réponses apportées).* Les comités locaux souhaitent « rendre plus visibles et intelligibles les comptes des organisations de santé ». Pour ce faire, les comités suggèrent un meilleur encadrement des lobbys ainsi qu'un « contrôle renforcé », tant des patients dans leur consommation de médicaments que des praticiens dans leurs dépassements d'honoraires.

Selon vous, quelles seraient les bonnes solutions pour lutter contre les déserts médicaux et inciter les jeunes professionnels de santé à venir s'installer dans les milieux ruraux ?

> **Revoir la formation des médecins (30% des réponses apportées).**

Les répondants considèrent que plusieurs étapes de la formation des futurs médecins devraient être revues afin de faciliter une implantation en zones rurales :

- *Au moment du concours.* Certains comités se portent en faveur d'une « révision de la sélection des médecins », avec notamment : des « entretiens de motivation » ; une « régionalisation du concours » pour proposer un nombre de places (puis de futurs médecins) correspondant à la demande locale ; une « augmentation [voire une suppression] du numerus clausus »
- *Au moment de la formation.* Certains comités suggèrent ainsi de « proposer des stages en campagne » (en plus de ceux en hôpitaux), notamment pour la « dernière année d'étude » ; « d'obliger à une pratique [au moins une fois] en zone rurale », par exemple via un « service médical obligatoire » ; proposer aux étudiants de « payer leurs études » contre un engagement de plusieurs années de

pratique en zone rurale. À l'issue des études, certains proposent « d'imposer [pour une durée temporaire] un lieu d'affectation », pourquoi pas via une « affectation sur des postes vacants », notamment en zones rurales.

- *Au moment où ils commencent à exercer.* Certains comités souhaitent aider financièrement et administrativement les jeunes médecins afin d'encourager leur installation dans des déserts médicaux. Pour ce faire, ils proposent : une « défiscalisation de leur installation » ; une « aide administrative » ou encore une « prime à l'installation ». Au cours de leur exercice, il pourrait aussi être envisagé de leur offrir un « salaire incitatif » qui pourrait prendre la forme de « subventions » ; d'un « forfait sur les charges comme les autoentrepreneurs » ; « d'un remboursement supérieur des prestations sur les actes médicaux », ou encore d'une revalorisation de leurs revenus « comme les professeurs en ZEP ».

> **Relancer et structurer l'offre médicale régionale (25% des réponses apportées).**

Pour cela, les comités locaux estiment que nous pourrions construire un « réseau/maillage régional », pour faire en sorte que les médecins en campagne « se sentent moins seuls » et puissent « échanger sur leurs pratiques et connaissances ». Il faudrait enfin mieux « travailler avec les élus et collectivités territoriales », afin de faciliter l'implantation des maisons de santé et de créer des infrastructures rendant la vie en campagne plus facile (transports, écoles, etc.)

> **Développer la e-santé (15% des réponses apportées).**

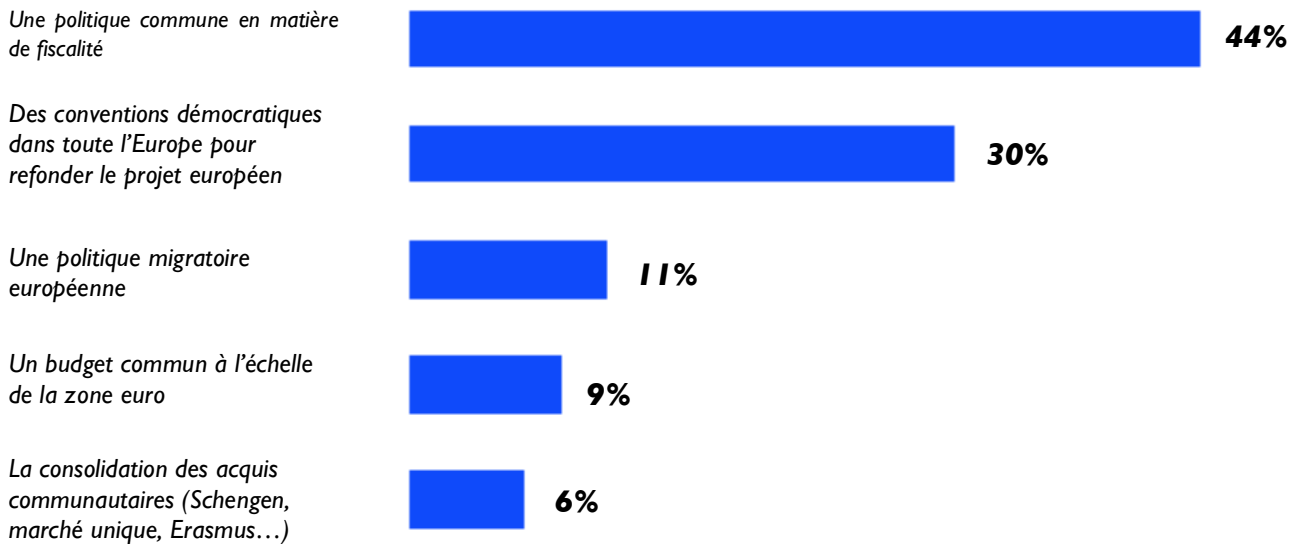
Les animateurs locaux ont imaginé plusieurs façons d'apporter un service médical en zone rurale, sans pour autant que des médecins s'y installent physiquement et de manière permanente. Cela pourrait prendre la forme de « diagnostics à distance » grâce à la « téléconsultation », via notamment des cabines dédiées ; la plus grande utilisation « des objets connectés » ; la création de sites d'information et d'aide au diagnostic ou encore la digitalisation des dossiers médicaux.

> **Faciliter les transferts de compétences à d'autres praticiens (5% des réponses apportées).**

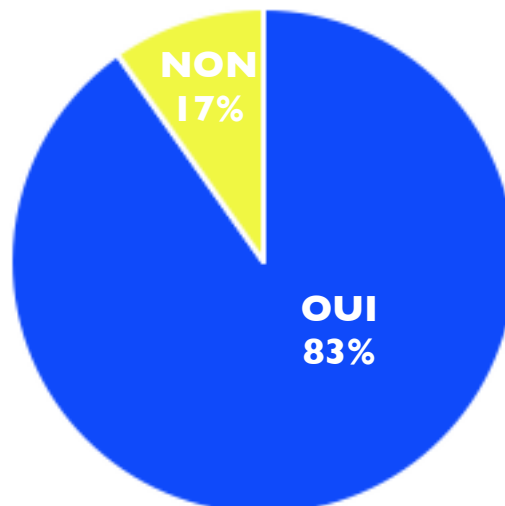
Les comités locaux ayant participé à l'atelier estiment que certains actes pourraient être transférés à d'autres professions (pharmaciens, aides-soignants, infirmières) notamment en zone rurale.

Europe

Laquelle de ces orientations est pour vous prioritaire ?



Seriez-vous favorable à la création d'une police européenne commune pour lutter contre le terrorisme et la grande criminalité ?



Les questions ouvertes

Sur la thématique de l'Europe, quel est pour vous le problème concret le plus important et quelle solution proposeriez-vous pour y répondre ?

- > **L'absence de vision commune sur le projet européen (40% des réponses apportées).**

Une grande majorité des comités locaux regrette « l'absence d'un projet commun et lisible par les citoyens ». L'Union européenne serait devenue « un conglomérat administratif » dont « les avantages et les objectifs » resteraient mal compris par les citoyens européens eux-mêmes. « Il faut donc redonner envie d'Europe ! » en permettant aux « populations de mieux s'approprier le projet européen ». Pour ce faire, certains comités proposent d'améliorer l'enseignement de l'histoire de la construction européenne - car les générations actuelles doivent comprendre que l'Europe est avant tout une zone de paix », ou encore de « mieux communiquer sur les apports et atouts de l'Europe ».

- > **Le fonctionnement des institutions de l'Europe (30% des réponses apportées).**

Corollaire de cette absence de vision claire sur le projet européen, de nombreux comités locaux critiquent le fonctionnement des institutions européennes : « au motif de la préservation des équilibres entre pays, entre souveraineté nationale et supranationalité, a été créée une immense bureaucratie lente, technocratique, de plus en plus incapable de mettre en œuvre des actions concrètes et surtout très éloignée des préoccupations des citoyens. » Pour « un citoyen, il est ainsi difficile d'expliquer le mode de fonctionnement de l'Union et les dossiers qui y sont traités ».

Les comités locaux formulent plusieurs recommandations pour « améliorer la gouvernance de l'Union » et en finir avec l'idée qu'elle est « un monde à part entière, éloignée, agissant hors des réalités et pour le compte seulement d'un petit nombre ». L'idée d'une « simplification de la structure européenne » est particulièrement récurrente : il faudrait « simplifier la constitution européenne pour la rendre plus applicable et mieux comprise par tous les pays membres ».

Sur ce sujet, d'autres propositions ont été formulées par les comités locaux :

- *Renforcer la démocratie à l'échelle européenne* : « il faut que les idées émergent par les peuples en les associant aux décisions »
- *Redéfinir le fonctionnement de l'Union* : « l'écart entre les pays ne permet pas d'avoir des objectifs communs »
- *Repenser l'intégration européenne* : « il faut peut-être envisager une Europe à plusieurs échelles ».

> **La gestion des frontières et la sécurité de l'Union (15% des réponses apportées).**

Les comités ayant participé à l'atelier attendent de l'Europe qu'elle prenne pleinement ses responsabilités en matière migratoire, « notamment en soutenant les pays d'arrivée et d'accueil des migrants ». Face à la crise migratoire, l'Europe doit organiser une « meilleure protection des frontières et mettre en place une politique ambitieuse d'accueil des réfugiés ».

Certains comités locaux proposent également de « créer une police anti-terroriste commune », de « renforcer le corps des gardes-frontières européens », de « définir un parcours complet de l'accueil et du suivi des migrants », ou encore de développer « l'enregistrement et le suivi au niveau européen des migrants ».

Ces propositions sont-elles à la hauteur de ce que vous attendez de la part d'En Marche sur l'Europe ?

Une majorité de comités estime que les propositions d'En Marche ! sur l'Europe sont satisfaisantes et soulignent par exemple que nous sommes « le seul mouvement à poser un constat réaliste sur l'Europe et à en proposer une vision réformiste et optimiste ». Ils insistent sur la nécessité de mettre au cœur des discussions européennes :

- *La transition énergétique.* Sujet sur lequel nous devons « envisager une vision commune sur les énergies, l'environnement ».
- *L'agriculture.* « Sujet fondamental pour un pays comme la France et pour l'avenir d'une agriculture durable en Europe. La PAC doit être réorientée pour soutenir les agriculteurs en difficulté et leur permettre d'investir. »

D'autre part, certains comités souhaitent aller plus loin. Sur les institutions par exemple, « nous devrions davantage questionner le mode de fonctionnement institutionnel de l'UE. » ; sur l'éducation ensuite, « nous devrions renforcer ERASMUS car « pour le moment, seuls environ 30% des étudiants passent au moins un semestre à l'étranger. Ce taux devrait être de plus de 50%. » ; sur la démocratie enfin, « il faudrait que les parlements nationaux soient représentés dans l'Europe, avec une chambre des parlementaires nationaux ».

Seriez-vous favorable à la création d'une police européenne commune pour lutter contre le terrorisme et la grande criminalité ?

Plus de 90% des comités locaux ayant participé à l'atelier se sont exprimés en faveur de cette proposition. Ce choix se justifie pour deux raisons principales :

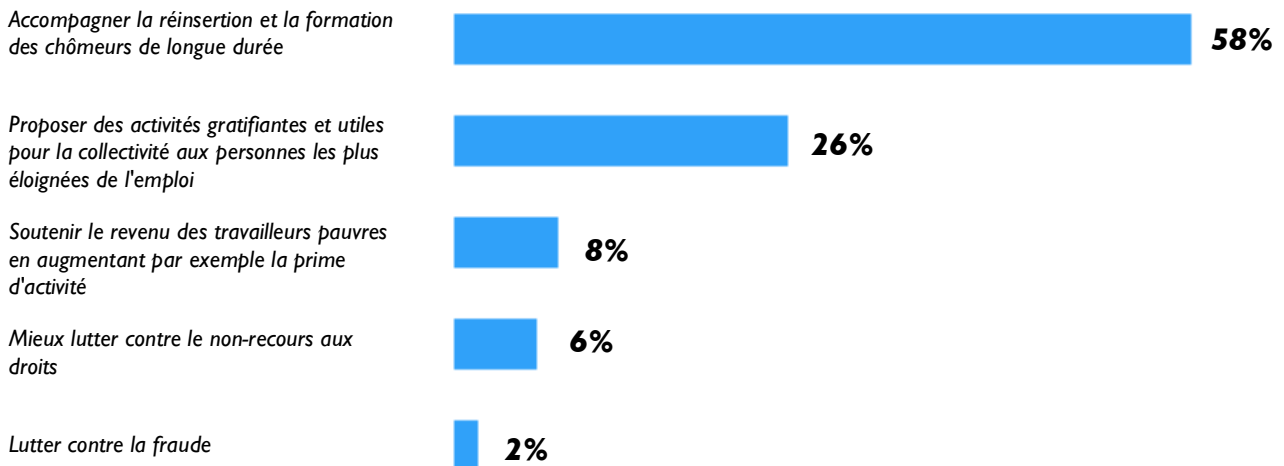
- *L'efficacité de la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité (60% des réponses apportées).* « Le terrorisme et la criminalité ne connaissent pas de frontière. Mettre en place des moyens plus importants et travailler de façon plus coordonnée au niveau européen aurait du sens ». Sur ces sujets, il semble en effet nécessaire « d'avoir une approche supranationale pour être plus

efficace » ; « c'est le meilleur moyen de combattre le terrorisme ». De plus, la mise en place d'une telle force de police est rendue nécessaire par l'espace Schengen : « si les citoyens peuvent circuler librement au sein de l'Union Européenne, il est nécessaire qu'une police européenne puisse effectuer facilement des enquêtes ou des filatures sur l'ensemble du territoire ».

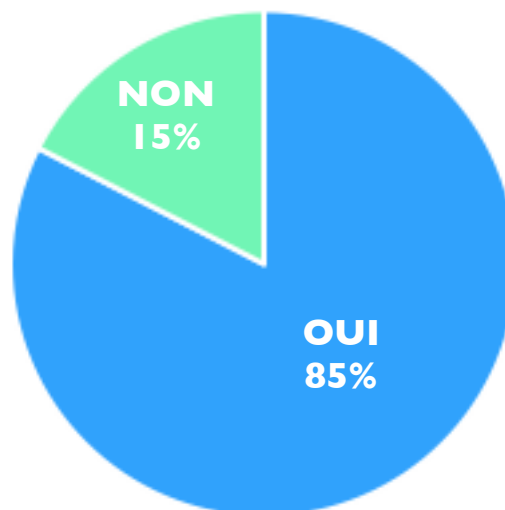
- *Le renforcement de la coopération européenne (20% des réponses apportées).* « La mise en œuvre de cette Communauté Européenne de Défense, bloquée en 1954, pourrait ainsi devenir, après la monnaie commune, le deuxième acte fort de la construction européenne. » La création d'une police européenne commune entraînerait également un meilleur échange de données, mettant ainsi fin à « l'espionnage entre les pays ». Cette police pourrait « incarner l'Union européenne » sur le territoire.

Solidarité

Laquelle de ces orientations est pour vous prioritaire ?



Seriez-vous favorable à ce qu'une activité d'intérêt général soit proposée systématiquement aux allocataires du RSA ?



Les questions ouvertes

Sur la thématique de la solidarité, quel est pour vous le problème concret le plus important et quelle solution proposeriez-vous pour y répondre ?

> **Le droit à un logement décent (40% des réponses apportées)**

De nombreux comités locaux considèrent « l'accès à un logement digne pour tous » comme « le problème le plus concret » dont doit saisir la solidarité nationale, notamment parce que le problème de l'accès à un logement décent ou fixe entraîne un « processus de précarisation difficile à enrayer » (désocialisation, problèmes de santé, difficulté à retrouver un emploi). De fait, la précarisation de l'emploi rend difficile l'obtention d'un logement pérenne : « aujourd'hui un CDD ne permet pas d'avoir accès au logement » et la politique du « logement social est déficiente ». Il importe donc de « refonder les politiques, les financements, et le fonctionnement du logement social ».

> **L'égalité des chances et le droit à la formation (40% des réponses apportées)**

Les comités locaux font du « meilleur accès à la formation et aux études » et de « l'égalité d'accès au travail » une priorité. L'enjeu est notamment de combattre « la pauvreté des jeunes » en développant leur « employabilité », en « les accompagnant de manière dynamique à intégrer le monde du travail », qui connaît des « mutations profondes ». L'accès à la formation, initiale ou continue, concerne aussi les chômeurs (en particulier les chômeurs de longue durée), qu'il faut empêcher de « décrocher ». Pour les comités locaux, il devient urgent d'accompagner leur réinsertion en leur proposant une formation, notamment dans les filières « d'avenir » ou celles « qui recrutent ».

> **La socialisation et la lutte contre l'isolement (20 % des réponses apportées)**

La question du « vivre ensemble » apparaît également comme une priorité des comités locaux pour le bon fonctionnement de notre société. Il faut davantage valoriser « le lien entre associations et citoyens », « mettre en valeur le bénévolat », multiplier les occasions de « rencontre », de « brassage social » et développer « l'empathie qui est une des conditions premières de la solidarité ».

Ces propositions sont-elles à la hauteur de ce que vous attendez de la part d'En Marche sur la solidarité ? Si non, pourquoi ?

Si une majorité de comités locaux partage les premières orientations présentées dans la fiche « solidarité » (accessible en suivant ce lien : <http://bit.ly/fiche-solidarite>) nombreux sont ceux (35% des répondants) qui souhaitent des mesures sur d'autres sujets :

- *L'accueil et l'insertion des migrants.* Certains comités locaux suggèrent de définir des mesures permettant d'améliorer l'accueil et l'insertion des migrants, notamment en collaboration avec les associations engagées sur ce sujet.
- *Sur les aides publiques aux associations.* Les comités locaux souhaitent une plus grande implication de l'Etat dans la vie associative afin d'accroître l'ampleur et l'efficacité de la solidarité nationale.
- *Sur la « solidarité intergénérationnelle » et la « solidarité entre les territoires ». Il manque une description non ?*

Seriez-vous favorable à ce qu'une activité d'intérêt général soit proposée systématiquement aux allocataires du RSA ? Pourquoi ?

Près de 85% des comités locaux se sont montrés favorables à la création d'une telle mesure. L'instauration d'une activité d'intérêt général permettrait de « recréer du lien social et de lutter contre l'isolement ». Cette activité serait un moyen efficace pour les personnes les plus fragiles de « réintégrer la société » et de « reprendre confiance ».

Les comités locaux réticents ont souvent par-là exprimé leur vigilance quant au statut obligatoire ou non de cette activité. Selon eux, elle ne devrait pas être imposée, en particulier si elle vient réduire le temps alloué à la recherche d'un nouvel emploi ou au suivi d'une formation.

Vie démocratique

Quel doit être selon vous le rôle d'un mouvement politique une fois que les électeurs lui ont donné la responsabilité du pays ?

Organiser des ateliers citoyens pour continuer à proposer de nouvelles idées qui seraient ensuite traduites en politiques publiques par les élus



Développer des outils numériques – par exemple des forums ou des pétitions – pour permettre à chacun d'enrichir le débat et de faire valoir ses idées



Organiser des actions militantes pour mieux expliquer le sens des politiques menées au niveau local ou national



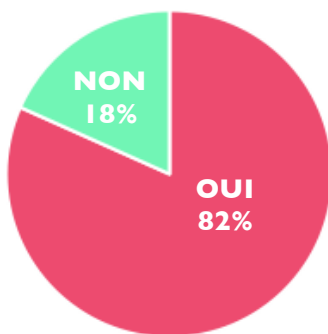
Mener des actions citoyennes en nouant par exemple des partenariats avec des associations



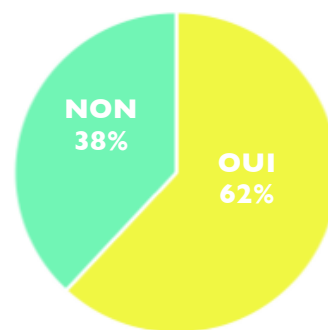
Organiser des consultations – par exemple en porte-à-porte – pour évaluer les politiques menées au niveau local ou national



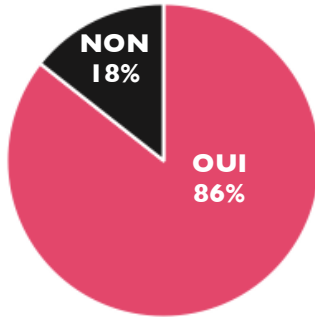
Etes-vous favorable à la privation des droits civiques aux fraudeurs et aux élus ayant fait l'objet d'une condamnation par la justice dans le cadre de leur mandat ?



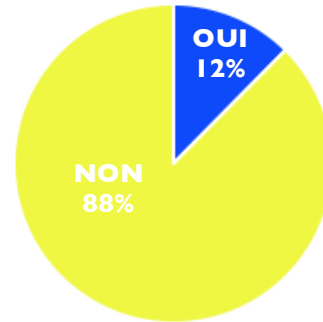
Etes-vous favorable à l'idée selon laquelle, comme aux Etats-Unis, un nouveau gouvernement pourrait remplacer un petit nombre de très hauts fonctionnaires, afin de s'assurer de leur loyauté à la nouvelle majorité ?



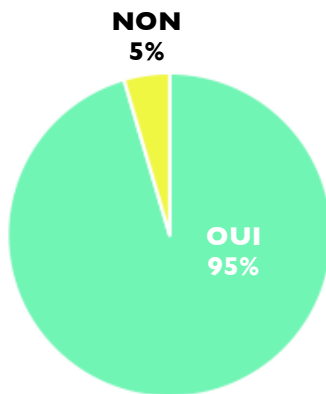
Etes-vous favorable à l'idée qu'une pétition en ligne, lorsqu'elle est signée par un très grand nombre de personnes soit obligatoirement examinée par les parlementaires ?



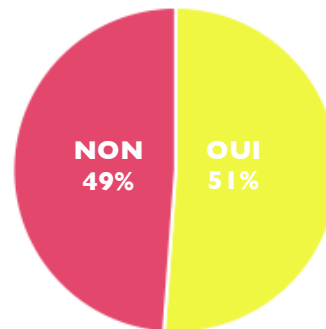
Êtes-vous favorable au droit de vote à 16 ans ?



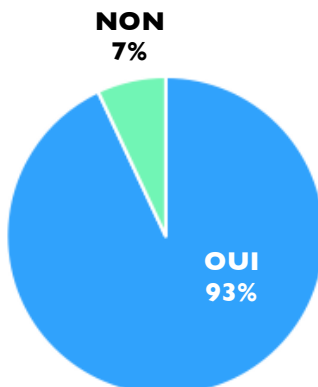
Etes-vous favorable à la reconnaissance du vote blanc ?



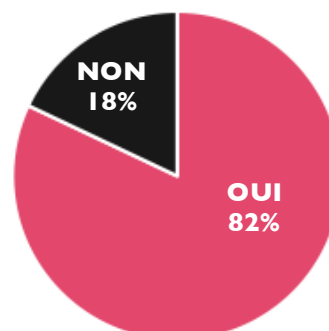
Etes-vous favorable au vote obligatoire ?



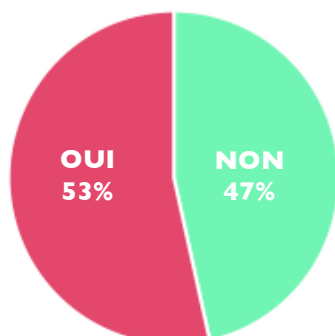
Etes-vous favorable à la diminution du nombre d'élus au niveau national ?



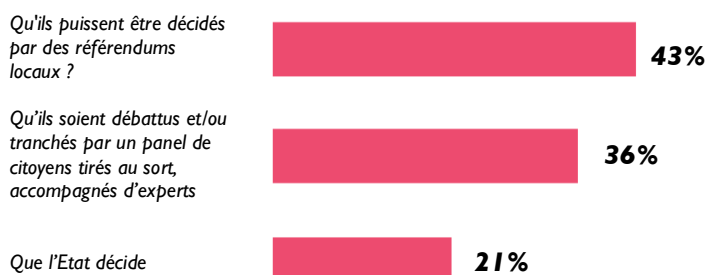
Etes-vous favorable à la diminution du nombre d'élus au niveau local ?



Etes-vous favorable à la possibilité de voter sur Internet ?



Sur des projets localement controversés, par exemple d'aménagement, préférez-vous :



Les questions ouvertes

Ces propositions sont-elles à la hauteur de ce que vous attendez de la part d'En Marche sur la vie démocratique ?

Si la grande majorité des comités locaux (plus de 70%) est en accord avec les propositions présentées, ils soulignent leurs attentes très fortes pour refonder la vie démocratique.

Des comités locaux ont ainsi mis en évidence certains sujets qui devraient être davantage mis en avant, et faire l'objet de propositions :

- *Rendre la vie politique plus transparente, notamment au Parlement.* Les comités locaux souhaitent que différentes dispositions soient prises pour « limiter l'influence des lobbies », assurer une utilisation transparente de l'argent public, interdire le cumul des mandats ou encore créer un statut protecteur pour les élus. De telles dispositions permettraient de renforcer le « pouvoir de contrôle des citoyens » tout en améliorant la qualité du travail parlementaire.
- *Rendre la démocratie « plus participative ».* Dans la perspective des premières propositions du mouvement, les comités locaux souhaitent développer de nouveaux outils permettant de développer la « participation des citoyens à l'action politique » (par exemple la « création d'un espace numérique de démocratie directe, de « dialogue direct entre citoyens et élus »). Certains comités suggèrent même qu'« une partie des parlementaires soient désignés par tirage au sort ».

Êtes-vous favorable à la privation des droits civiques aux fraudeurs et aux élus ayant fait l'objet d'une condamnation par la justice dans le cadre de leur mandat ? Pourquoi ?

Une large majorité de comités locaux (80% des répondants) s'est positionnée en faveur de cette proposition, particulièrement au nom de « l'exemplarité » et de l'éthique qui doivent être celles des élus. De fait, l'exemplarité des élus est le seul moyen de « redonner de la crédibilité » à notre démocratie, au système politique et à ses représentants.

Les comités locaux réticents à cette proposition ont signalé la radicalité de la formule employée et souhaitent, sur le sujet de l'exemplarité des élus, promouvoir des mesures plus pondérées.

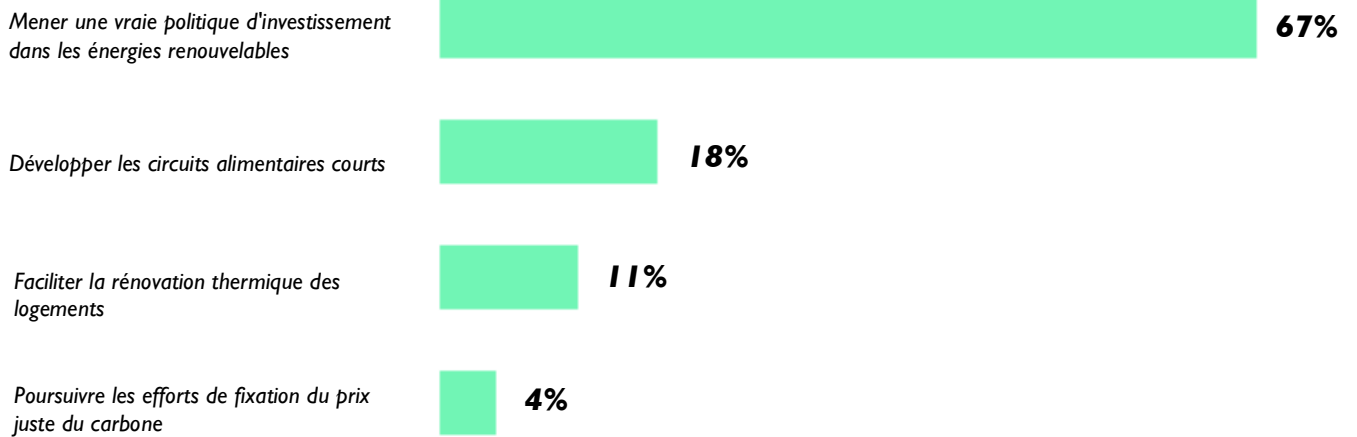
Etes-vous favorable à l'idée selon laquelle, comme aux Etats-Unis, un nouveau gouvernement pourrait remplacer un petit nombre de très hauts fonctionnaires, afin de s'assurer de leur loyauté à la nouvelle majorité, ou pensez-vous qu'il s'agirait d'un abus de pouvoir ?

Une majorité de comités locaux (60% des répondants) s'est prononcée en faveur de cette idée, de façon à « permettre la mise en œuvre efficace de la politique définie » grâce à « des équipes de confiance travaillant ensemble dans la même direction », tout en préservant néanmoins « l'indépendance de la justice ».

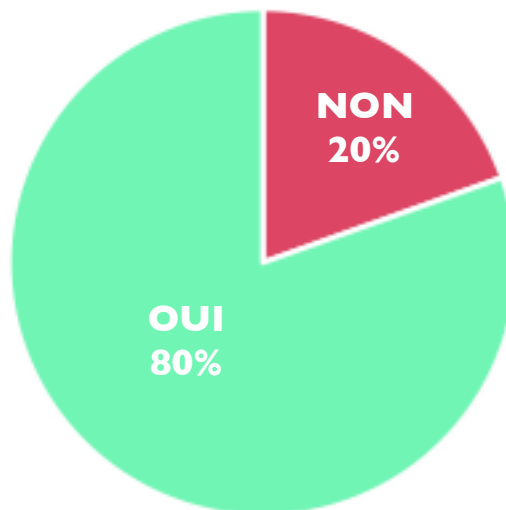
Néanmoins certains comités locaux mettent en avant la « neutralité » des hauts-fonctionnaires, la « continuité » et la « pérennité » du service public qu'ils assurent. L'administration doit ainsi rester garante du fonctionnement de nos institutions. La préservation d'une « neutralité politique » est d'autant plus importante en « cas de renouvellement ou d'accession d'un parti politique d'extrême droite ou d'extrême gauche au pouvoir ».

Environnement

Laquelle de ces propositions est pour vous prioritaire ?



Êtes-vous favorable à l'abaissement de la part du nucléaire dans le mix électrique français ?



Les questions ouvertes

Ces propositions vous paraissent-elles de nature à apporter une solution satisfaisante aux problèmes qu'elles ont l'ambition de traiter ? Pourquoi ?

Une part significative de comités locaux (plus de 30% des répondants) souhaite que le projet d'En Marche sur l'environnement repose sur une vraie « politique d'investissement pour le développement durable ». Cette politique devra être « orientée vers la R&D » et permettre « de créer des emplois » : la transition énergétique « est d'abord une opportunité pour l'emploi, notre santé et celle de nos enfants ».

Toutefois, certains comités souhaitent que des propositions soient formulées sur d'autres sujets et notamment :

- « La question de la protection de la biodiversité, de la faune et de la flore »
- « La rénovation thermique »
- Les programmes de sensibilisation sur l'environnement
- Le « développement des transports en commun ».

À l'occasion d'un Facebook Live organisé par WWF France le 9 février dernier, Emmanuel Macron a pu répondre aux questions formulées par les comités locaux, en particulier sur le sujet de l'investissement dans les énergies renouvelables. Emmanuel Macron a ainsi fixé l'objectif de doubler d'ici à 2022 notre capacité en éolien et en photovoltaïque. 30 milliards d'investissements privés seront mobilisés.

Retrouvez la fiche des mesures sur l'environnement annoncées à l'occasion de cet événement en suivant ce lien : <https://bit.ly/MacronEnvironnement>. Ces mesures sont articulées autour de quatre objectifs :

- Sortir des énergies fossiles. À travers la COP21 et la loi sur la transition énergétique, la France a pris le leadership mondial de la lutte contre le réchauffement climatique.
- Vers une écologie du quotidien. Permettre à tous les Français d'avoir accès à un air, à une alimentation et à un habitat plus écologiques. L'enjeu est également de préserver la biodiversité et de maintenir l'équilibre de notre écosystème, partout sur le territoire.
- Accélérer la transition vers un mix plus équilibré. Nous devons accompagner le développement des énergies renouvelables : dans un monde aux ressources nées, elles sont notre avenir.
- Accompagner la transition écologique. La transition écologique ne se fera pas au niveau du pays et par l'État, mais au niveau des territoires et par les acteurs locaux. de notre écosystème, partout sur le territoire.

Ces propositions sont-elles à la hauteur de ce que vous attendez d'En Marche en matière d'environnement ? Pourquoi ?

Une majorité des comités locaux (70% des répondants) ont souligné leur attente très forte sur certains sujets et notamment sur :

- Le développement d'une politique énergétique européenne avec « une vraie vision européenne de la transition écologique ».
- Le financement des « Cleantech » et des « startups de l'économie verte ». À cet égard, l'appel d'Emmanuel Macron aux « chercheurs du monde entier pour faire de la France un exemple en matière de R&D » a été salué par les comités locaux.
- Le transport qui doit faire l'objet d'une véritable révolution. Les comités locaux estiment que l'impératif écologique demande de développer les transports en commun et les infrastructures pour qu'il y ait davantage « de bornes pour les voitures électriques » ou « de parkings relais à l'entrée des villes ».

Les comités locaux rappellent également que les sujets environnementaux nécessitent une plus grande « pédagogie », un nouvel effort d'éducation et un bousculement de notre modèle de production. L'agriculture, la santé, l'énergie sont autant de secteurs qui devraient faire l'objet de transformations profondes.

Sur le sujet de l'environnement, quel est pour vous le problème concret le plus important et quelle solution proposeriez-vous pour y répondre ?

Les comités locaux ont d'abord signalé qu'en matière d'environnement, « tous les problèmes sont liés ». « Le problème n'est pas un » et les solutions à mettre en œuvre dépassent les limites de nos frontières : « c'est un enjeu global, mondial ».

> La lutte contre la pollution de l'air, de l'eau et des sols (30% des réponses apportées).

Parmi les problèmes concrets identifiés par les comités locaux, la question de la pollution (de l'air, de l'eau, des sols) est apparue centrale. « La pollution chimique de l'air et de l'eau par des substances cancérigènes et des perturbateurs endocriniens est pour nous le problème du quotidien le plus important ». De même, un autre comité signale : « c'est le thème de la pollution conduisant au réchauffement climatique » qui doit être traité en priorité.

Pour ce faire, les comités locaux ont formulé plusieurs propositions sur le thème des transports : multiplier les « incitations aux transports collectifs » ou généraliser « les véhicules non-polluants, les bornes électriques et les solutions de partage de transports.

Il s'agit également de mener une transformation profonde de notre modèle agricole afin d'aller vers « moins d'intensif, plus de biologique et d'agriculture raisonnée ainsi que des revenus décents pour les agriculteurs ». Car bien souvent, l'agriculture est responsable d'une pollution « de l'air, des sols et des rivières ». Pour certains comités locaux, la transformation de notre modèle agricole passe par une « réduction de l'élevage bovin » et le développement « de la permaculture et de toutes les techniques respectueuses de l'environnement ».

> **Le développement des circuits courts et la garantie d'une alimentation saine (20% des réponses apportées).**

L'alimentation apparaît pour 20% des comités locaux comme le problème le plus important auquel ils sont confrontés. Il faudrait ainsi « favoriser les produits locaux dans les cantines scolaires, les maisons de retraite, les entreprises et les hôpitaux » ou encore « développer les cantines bio et locales, favoriser les circuits courts ».

> **Le développement des énergies renouvelables pour lutter contre le réchauffement climatique (20% des réponses apportées).**

Les objectifs de la COP21 ont été mentionnés par certains comités locaux qui préconisent « de poursuivre les efforts de la COP » ou encore de « rappeler la feuille de route de la COP ». C'est précisément sur cette « feuille de route qu'il conviendrait de construire notre politique énergétique *via* par exemple « la revalorisation du prix du carbone », des « investissements dans la recherche pour identifier des pistes de piégeage de ces gaz à effet de serre » ou bien encore « taxer à la hauteur de leur pollution les grandes entreprises ».

Parmi les solutions envisagées à ces différents problèmes concrets, les campagnes d'information et de sensibilisation sont mentionnées par plus de la moitié (environ 55%) des comités locaux. Parmi les propositions formulées, on retrouve les idées suivantes :

- « Ancrer de nouvelles habitudes dans le quotidien » et former aux gestes éco-citoyens « dès le plus jeune âge à l'école primaire mais aussi par une sensibilisation des parents ».
- Développer des labels pour « rendre plus visible au consommateur » le caractère « écoresponsable » de ce qu'ils achètent et lui permettre de « mieux arbitrer ».
- « Harmoniser par la loi la réglementation du tri des déchets ».

Êtes-vous favorable à l'abaissement de la part du nucléaire dans le mix électrique français ? Pourquoi ?

Près de 80% des comités locaux se montrent favorables à l'idée de l'abaissement de la part du nucléaire dans le mix électrique français.

Même si « la sortie du nucléaire sera longue et complexe », « le développement des énergies alternatives et surtout des économies massives d'énergie sont indispensables à très court terme ». Repenser le mix

énergétique français semble d'autant plus important que les infrastructures nucléaires de notre pays sont en voie de « vieillissement ». Nous devons « favoriser autant que possible » la « substitution par les énergies renouvelables », de façon « progressive et intelligente ». L'abaissement de la part du nucléaire s'avère ainsi nécessaire tant « pour des raisons de sécurité de la population » que « de difficulté de gestion des déchets nucléaires ». Cette évolution devrait s'effectuer de façon « responsable », sans mener à « une surexploitation des centrales au charbon » mais au contraire en investissant massivement dans les énergies renouvelables.